

RENCONTRE DE LA PREVENTION

« Travailler en hauteur en toute sécurité »

Vendredi 23 septembre 2016

Le service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques Professionnels (EIPRP) a organisé le vendredi 23 septembre 2016 une rencontre sur le thème du travail en hauteur.

Cette thématique fait partie des risques prioritaires définis dans l'axe stratégique 1 « Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture de prévention » du Plan Santé Travail 2016-2020 de l'État. En effet, chaque année, plus de 10 % des accidents du travail avec arrêts sont dus aux chutes de hauteur qui représentent également la 2e cause d'accidents mortels liés au travail. Par ailleurs, dans un contexte général de baisse tendancielle des accidents depuis plus de vingt ans, et ceci quels que soient les indicateurs, on constate que les chutes de hauteur décroissent sensiblement moins vite.

Au cours de cette journée, les acteurs de la prévention et les responsables des ressources humaines et/ou services techniques ont eu la possibilité d'assister à des présentations thématiques (point réglementaire, retour d'expérience, approche pluridisciplinaire de la prévention) et d'un atelier afin d'échanger sur différents outils de prévention et témoignages en la matière.

SOMMAIRE

I. Organisation de la journée	2
a) Les séances plénières	2
b) L'atelier.....	2
II. Bilan de la journée	3

I. Organisation de la journée

a) Les séances plénières

Pour 2016, les séances plénières ont accueilli 4 intervenants extérieurs et 2 professionnels de la DSAS. Tous les supports sont disponibles sur le site du CIG à l'adresse :

<https://www.cig929394.fr/grh/rencontres/rencontres-prevention-ex-rencontres-acmo>.

➔ *Pour rappel, supports 2015 sur les risques psychosociaux sont également en ligne :*

<https://www.cig929394.fr/grh/rencontres/rencontres-prevention-ex-rencontres-acmo>.

La journée a été introduite par Sarah DESLANDES, Directrice de la DSAS (Direction de la Santé et de l'Action Sociale) et Bernard DRENO, chef de service EIPRP (Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques Professionnels) afin de présenter les enjeux et l'organisation du CIG dans l'accompagnement des collectivités sur cette thématique spécifique.

En début de journée, Olivier VAILLANT, ingénieur au service EIPRP, est intervenu sur le cadre réglementaire et ses récentes évolutions en France.

Pour la seconde présentation, le Dr. Emmanuelle BOURIN, chef du service de médecine préventive est intervenue pour donner le point de vue médical sur le travail en hauteur.

Suite à la pause de la matinée, M. François BROCHET, responsable adjoint de l'agence Ile-de-France de l'OPPBTP, a présenté la nouvelle convention entre le CIG et l'OPPBTP. Ensuite, Yann LE DUFF, conseiller en prévention à l'OPPBTP est intervenu pour présenter le contexte technique du travail en hauteur.

Ensuite, M. Michel ROULAND, du FNP a présenté des statistiques accidents concernant le travail en hauteur et a expliqué la démarche pour obtenir un soutien financier du fond.

Enfin, pour conclure cette matinée, M. Julien MANNAL, conseiller de prévention à la Ville d'Antony, a présenté la démarche mise en œuvre au sein de sa collectivité.

Il est à noter qu'à l'accueil de la journée, un certain nombre de documents a été remis aux participants, ceux-ci sont téléchargeables sur le site du CIG.

b) L'atelier

Pour l'année 2016, il a été décidé d'organiser un seul atelier « divisé » en 3 séquences. La thématique de l'atelier portait sur un accident dans une collectivité.

Les consignes étaient les suivantes :

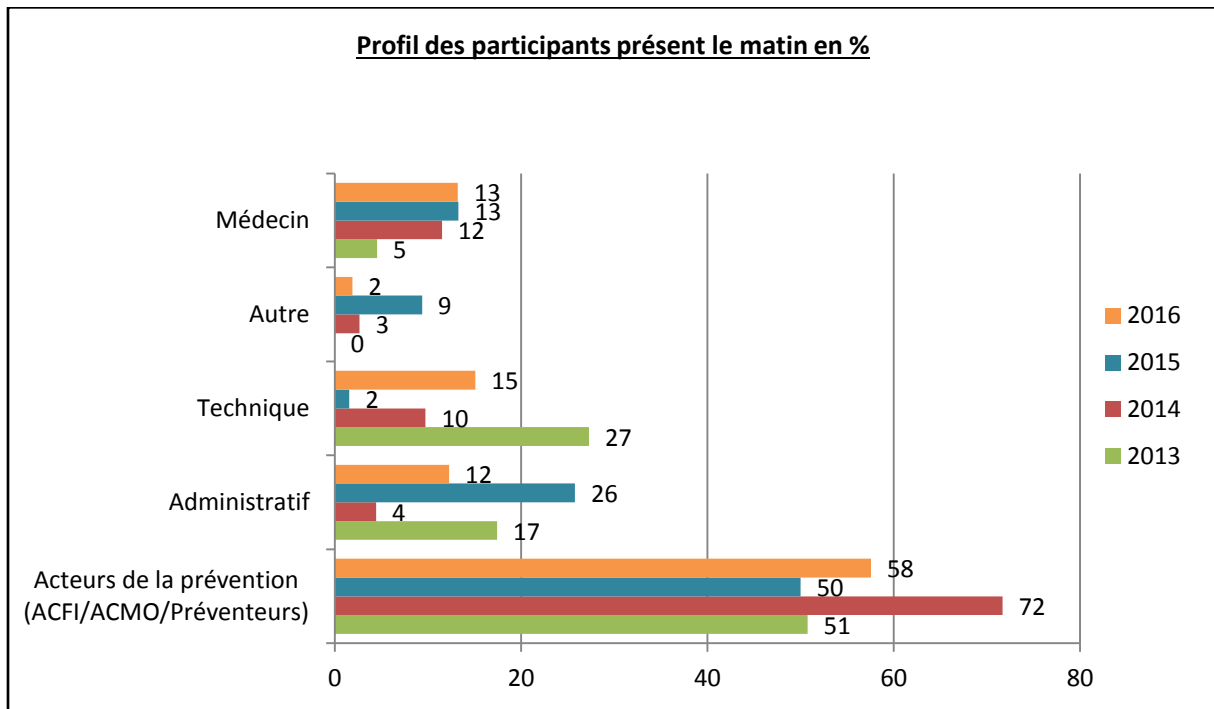
- 1) Donner les points positifs et négatifs de chaque document du dossier et analyser l'accident. Décliner les actions correctives et préventives suite à l'accident.
- 2) Proposer des mesures de prévention (techniques, humaines et organisationnelles) pour éviter les accidents de chute de hauteur en vous appuyant sur cet exemple.
- 3) Si la collectivité décide d'externaliser cette intervention, que doit-t-elle mettre en place ?

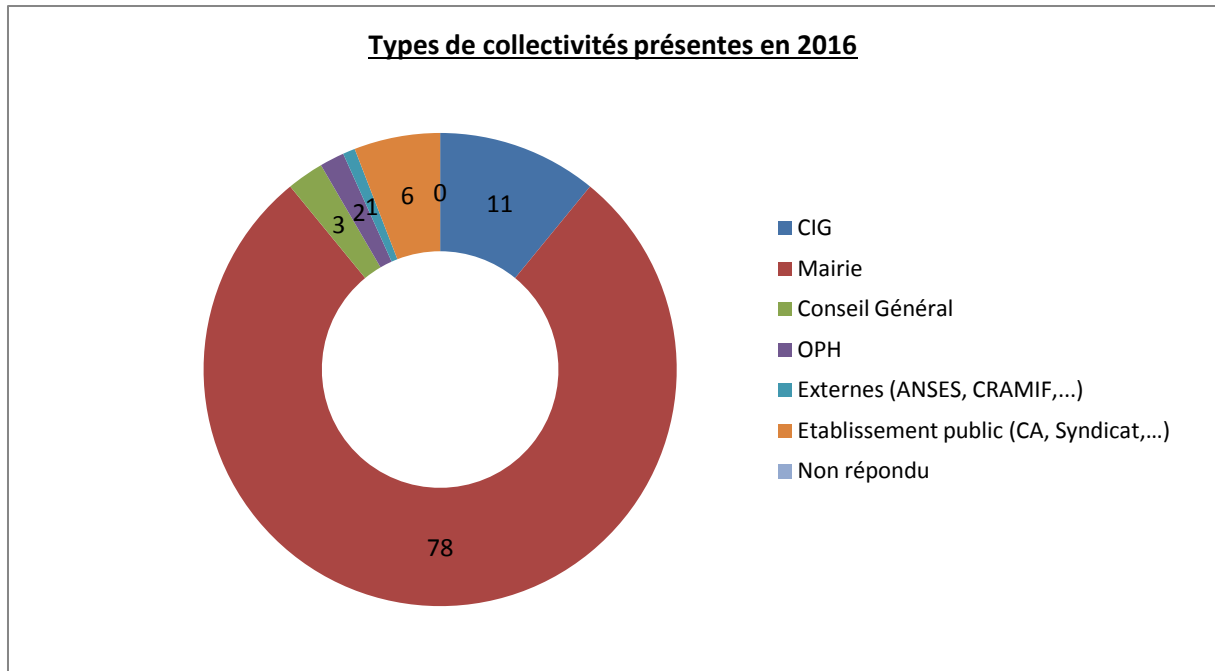
L'objectif de cet atelier était de permettre aux participants d'échanger sur leurs problématiques de travail en hauteur et de mener une réflexion collective sur les mesures de prévention.

La durée de l'atelier était de 2h30 (14h00 à 16h30).

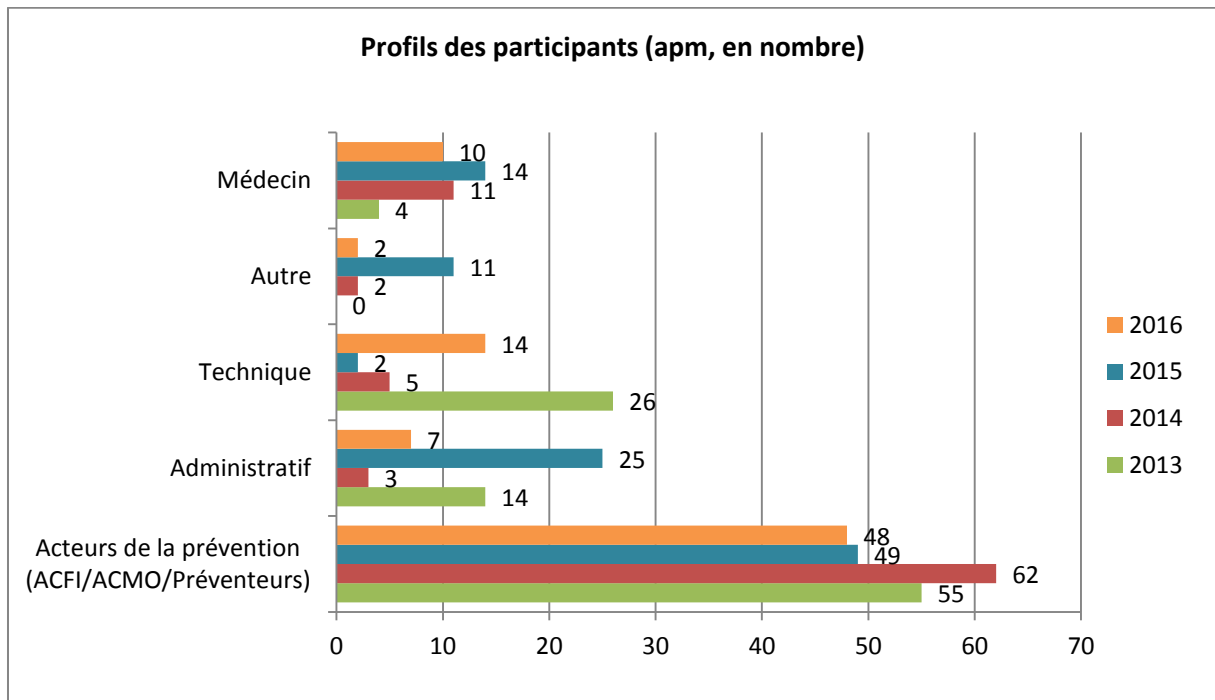
II. Bilan de la journée

Les séances plénières ont rassemblé 119 personnes et ont principalement accueilli des agents chargés de prévention (assistants et conseillers en prévention, ACFI) et dans une moindre mesure des agents de services techniques.





8 groupes ont été constitués pour accueillir les 81 participants à l'atelier de l'après-midi et ont principalement accueilli des agents chargés de prévention (assistants et conseillers en prévention, ACFI) et des services techniques.



Thématiques retenues par les participants pour la rencontre 2017 :

- La prévention de la pénibilité : **26,3% des réponses**
- Le système de management de la santé/sécurité (SMS) : **25% des réponses**
- La prévention du risque incendie : **22,4% des réponses**
- L'intervention des entreprises extérieures : **16,4% des réponses**

Demandes de développements :

- Elargir aux contraintes physiques liées au travail en hauteur,
- L'élaboration d'un plan de prévention,
- Mesures de prévention primaires/secondaire/tertiaires,
- Echanges avec les partenaires privés (OPPBT) sur la méthodologie,
- Arbre des causes,
- Travail isolé (en hauteur ou pas),
- DGI + rôle du CHSCT,
- Intervention des entreprises,
- Détails sur chaque matériel pouvant être utilisé.